

Aménagement des territoires de montagne



ECTS
crédits



Composante
Faculté de Droit

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

L'aménagement du territoire est l'art ou la technique de disposer dans l'espace les hommes et leurs activités. C'est à la fois un processus (l'action d'aménager) et le résultat de ce processus (l'aménagement réalisé). L'aménagement du territoire de montagne est primordial en termes de retombées économiques et ses effets d'entraînement dynamisent le développement. Au-delà de l'action, il devient de plus en plus un acte citoyen.

A partir d'un vrai appel à projet d'aménagement, les étudiants, répartis en groupe, se mettront, le temps d'un atelier, à la place des candidats, pour proposer un projet et le défendre avec des arguments juridiques, économiques et sociologiques.

Heures d'enseignement

Aménagement des territoires de montagne - CM	Cours Magistral	10h
--	-----------------	-----

Infos pratiques

Lieux

- > Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

- > Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette